

d'un projet de conservation des produits de la pêche dans chacun des pays de l'ANASE. Les discussions relatives à la conclusion d'un accord de coopération industrielle, technique et commercial entre l'ANASE et le Canada se poursuivent également. De plus, le Canada a collaboré étroitement avec les États membres de l'ANASE dans la recherche de solutions aux problèmes humanitaires et de sécurité qui ont surgi à la suite des développements en Indochine.

On s'attend à ce que la situation politique au Kampuchea soit un grand sujet multilatéral de discussion à la réunion de Manille. Le Canada a appuyé la position de l'ANASE sur le Kampuchea et co-parrainé le projet de résolution de l'ANASE à la XXXV<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies en 1980. Un développement particulièrement important à ce moment-ci est la convocation d'une conférence internationale en juillet pour étudier la situation au Kampuchea. Des questions d'intérêt bilatéral seront également abordées.